

BO N° 48 du 30 novembre 2018

COMMUNE DE RIDDES Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la (les) demande(s) présentée(s) par :

Requérant(s) : Ocuneride SA, Rue du Scex 2, 1950 Sion
Situation : Parcelle(s) 1927, folio 16, lieu dit La Cour à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R1, habitations collectives
Coordonnées : 582'885 / 113'346
Objet : Démolition d'une grange
Propriétaire(s) : le requérant
Dossier déposé le 20 novembre 2018

Requérant(s) : Home Partner SA, Rue Centrale 28, CP 724, 1918 La Tzoumaz
Situation : Parcelle(s) 9111, folio 22, lieu dit La Tzoumaz à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets
Coordonnées : 584'665 / 110'502
Objet : Changement du chauffage à mazout en PAC air-eau
Propriétaire(s) : Victoria Foster et Laurence Peter Doddy, Nabwood - West Yorkshire, The Grove 16,
BD18 4LD Shipley, Grande-Bretagne
Auteur des plans : le requérant
Dossier déposé le 20 novembre 2018

Requérant(s) : PPE Richemont 1, par M. Pierre-Alain Widmer, Rue des Hêtres 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
Situation : Parcelle(s) 7043, folio 22, lieu dit La Tzoumaz à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T1, zone de grands chalets
Coordonnées : 584'424 / 110'283
Objet : Réfection des façades et des balustrades de balcon
Propriétaire(s) : PPE 7045 à 7083
Auteur des plans : Renggli Architectes, Avenue Général-Guisan 19, 3960 Sierre
Dossier déposé le 22 novembre 2018

Requérant(s) : David Felicio Loureiro, Rue du Faubourg 18, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 213, folio 6, lieu dit Les Fumeaux à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R1, habitations collectives
Coordonnées : 583'426 / 113'667
Objet : Pose d'isolation extérieure, réfection de la toiture avec pose de deux Velux, suppression d'une
cheminée et changement de volets
Propriétaire(s) : David Felicio Loureiro, Rue du Faubourg 18, 1908 Riddes
Faustino Loureiro Isidro, Rue du Faubourg 18, 1908 Riddes
Gonçalves Felicio Loureiro Susana Maria, Rue du Faubourg 18, 1908 Riddes
Dossier déposé le 19 novembre 2018

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Greffe communal. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.